

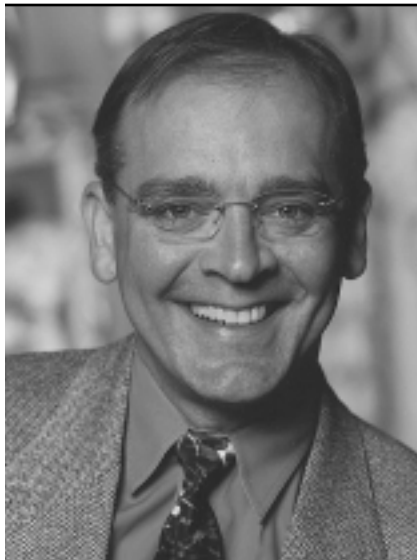
T A B L E D E S M A T I È R E S

CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	4
RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE	4
COMMUNICATIONS	5
PROGRAMMES	5
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS	7
PROPRIÉTÉ	7
LES ÉTATS FINANCIERS	8
FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS	10

C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

Jim Bezanson	<i>Président, Nouveau-Brunswick</i>
Brenda Shannon	<i>Vice-présidente, Nouvelle-Écosse</i>
Loree Stewart	<i>Vice-présidente, Yukon</i>
Trudy E. Cowan	<i>Alberta</i>
Harold D. Kalman	<i>Colombie-Britannique</i>
Paul H. Schurman	<i>Île-du-Prince-Édouard</i>
David McDowell	<i>Manitoba</i>
James Gordon Nelson	<i>Ontario</i>
Michel Grenier	<i>Québec</i>
Don Kerr	<i>Saskatchewan</i>
George Chalker	<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>
Stephen Rowan	<i>Territoires du Nord-Ouest et Nunavut</i>

MOT DU PRÉSIDENT



CHERS MEMBRES ET AMIS,

Je suis très heureux, à la suite de ma première année à titre de président, de faire rapport sur les résultats d'une année de grande activité à la fondation Héritage Canada. Conformément aux pratiques organisationnelles saines, le Conseil d'administration s'est lancé dans un processus de planification stratégique. Notre but est de faire en sorte que nos programmes et activités demeurent conformes à notre

mission, soit la promotion de la préservation du patrimoine bâti au Canada, au moment où nous œuvrons à assumer le rôle de fiducie nationale prévu à l'origine pour la fondation à sa création en 1973.

La réunion d'hiver du Conseil d'administration, qui a eu lieu à Victoria (Colombie-Britannique), nous a permis de rencontrer George Abbott, ministre des Services communautaires, aux Autochtones et aux Femmes, à propos de la cession de biens patrimoniaux en Colombie-Britannique. La réunion a également permis au Conseil d'administration de visiter certains des biens en question et de rencontrer les membres d'organismes locaux du patrimoine, qui sont préoccupés du risque potentiel que cette décision posera sur certaines des ressources patrimoniales les plus précieuses de la province. La fondation Héritage Canada continuera de surveiller la mise en œuvre de la cession et des autres politiques relatives au patrimoine en Colombie-Britannique. Lors d'une réception à l'intention des membres de la communauté patrimoniale, la fondation a remis trois Médailles du jubilé à des lauréats de Colombie-Britannique. Des médailles ont été remises à 17 autres lauréats dans leur province ou territoire de naissance au cours de divers rassemblements patrimoniaux et cérémonies.

La fondation a poursuivi le travail auprès du ministère du Patrimoine canadien concernant l'élaboration ultérieure de l'Initiative des endroits historiques. Le besoin d'inclure le critère d'admissibilité aux incitatifs financiers qui peuvent être utilisés partout au pays, pour les projets de grande ou de petite envergure, fait l'objet d'une préoccupation particulière.

Malheureusement, les démolitions se poursuivent partout au pays – de l'édifice municipal à Truro (Nouvelle-Écosse) au magasin à rayons Eaton, point de repère de Winnipeg. Ces démolitions inutiles mettent en évidence le besoin de mesures gouvernementales plus efficaces et efficaces afin d'encourager la conservation des bâtiments patrimoniaux : dégrèvements d'impôt foncier, remboursements de la taxe sur les matériaux de construction, crédits d'impôt et subventions aux fins du travail de conservation, etc.

La fondation a continué de procéder à des compressions budgétaires, compte tenu du piètre rendement du marché. En nous acquittant de notre responsabilité de conservateurs de nos biens patrimoniaux, nous avons terminé l'entretien habituel des bâtiments, mais nous avons remis à plus tard les plans de reconstruction et de restauration jusqu'à ce que les fonds soient plus facilement accessibles.

De nombreux enjeux se trouvent sur notre route. Je puis vous assurer que le Conseil d'administration et le personnel de la fondation Héritage Canada y font face avec enthousiasme. Nous poursuivons vigoureusement nos efforts afin d'appuyer la conservation des bâtiments patrimoniaux dans les collectivités de toute taille partout au Canada.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du personnel de leurs efforts continus et mes collègues du Conseil d'administration de leur dévouement. J'aimerais remercier en particulier Trudy Cowan (Alberta) – la présidente sortante, David McDowell (Manitoba), Gordon Nelson (Ontario) et Paul H. Schurman (Île-du-Prince-Édouard) qui termineront leur dernière année de service au Conseil d'administration. Enfin, j'ai bien hâte de voir bon nombre d'entre vous lors de notre assemblée générale annuelle à Winnipeg et d'aborder vos questions.

A handwritten signature in black ink that reads "Jim H. Bezanson".

Jim H. Bezanson
Président
Conseil d'administration
la fondation Héritage Canada

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHERS MEMBRES,

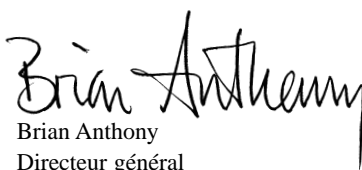
Il y a quelque temps, la fondation Héritage Canada a décidé d'unir ses recherches à ses conférences, et de les faire porter sur des questions d'une importance fondamentale à la préservation de notre patrimoine bâti. L'an dernier, nous avons porté notre attention aux enjeux économiques de la préservation du patrimoine. Cette année, nous nous sommes tournés vers le tourisme patrimonial, domaine connexe et grande composante en plein essor du marché touristique mondial.

En septembre, nous avons publié *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource touristique*, que nous avons dévoilé lors de *Pleins feux sur le tourisme patrimonial*, notre conférence annuelle à ce sujet qui a eu lieu plus tard au cours du même mois à Halifax. Au début de 2003, nous avons publié les actes de cette conférence, et des exemplaires du rapport de recherche et des actes de la conférence qui peuvent être obtenus sans frais auprès des bureaux de la fondation. Nous avons particulièrement apprécié le soutien et l'engagement de la Commission canadienne du tourisme et de l'Association de l'industrie touristique du Canada dans ces initiatives, et nous avons hâte de poursuivre l'élaboration de stratégies avec eux et avec d'autres parties intéressées afin de rehausser l'image de marque de nos bâtiments et endroits patrimoniaux à titre de ressources touristiques.

À l'automne 2002, nous avons lancé notre nouveau programme Portes ouvertes Canada. Nous avons suivi l'évolution du programme de type Portes ouvertes depuis ses origines à Glasgow en 1990, sa diffusion dans 44 pays européens, et son implantation au Canada – d'abord à Toronto puis, sous l'égide de la Fondation du patrimoine ontarien, dans d'autres collectivités ontariennes. Nous avons permis l'accès libre au bâtiment de notre siège social lors de la dernière fin de semaine de mai 2002, dans le cadre de la première édition de Portes ouvertes Ottawa. Cet événement de type Portes ouvertes s'est révélé si positif et populaire que nous avons décidé de travailler à en faire un événement véritablement national. L'objectif de notre programme Portes ouvertes Canada est d'inspirer et d'aider les collectivités partout au Canada pour qu'elles organisent leurs propres programmes de type Portes ouvertes, et notre rôle à cet égard portera sur la promotion et l'information. Au cours de l'année, nous avons commencé l'élaboration de notre nouveau site Web de Portes ouvertes Canada. Nos nouveaux logo et mot-symbole de Portes ouvertes Canada ont été dévoilés lors de notre conférence annuelle à Halifax.

Pendant l'année, nous avons poursuivi le travail auprès des fonctionnaires compétents sur les questions liées à l'Initiative des endroits historiques. La fondation Héritage Canada est d'avis que la création d'incitatifs fiscaux aux fins de la préservation du patrimoine est une mesure essentielle au succès de cette importante initiative en plusieurs phases. Une fois de plus, nous avons souligné ce fait dans notre mémoire annuel présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, et notre comparution devant celui-ci, au cours de ses consultations prébudgétaires. Une fois de plus, nous avons reçu l'appui de ce comité clé. Compte tenu des progrès qui ont été faits à la première étape de l'Initiative des endroits historiques – l'élaboration d'un registre national des biens du patrimoine, de normes et de lignes directrices nationales pour la conservation du patrimoine, et d'une fonction de certification à assumer par le ministère du Patrimoine canadien – nous avons espéré qu'au moins un ensemble d'incitatifs fiscaux serait compris dans le budget fédéral de février 2003. Au lieu de cela, on a annoncé dans le Budget un programme d'appui direct de 30 millions de dollars, « ... un programme de contribution de 10 millions de dollars par année pour fournir au secteur privé un stimulant financier pour préserver des sites historiques ». Devant notre déception, les fonctionnaires fédéraux nous ont assuré qu'il ne s'agit seulement que d'une mesure intérimaire conçue pour mettre à l'essai les trois éléments de la première étape de l'Initiative des endroits historiques, et que cette mesure n'est pas conçue pour remplacer un ensemble d'incitatifs fiscaux. La fondation Héritage Canada continuera de travailler inlassablement en vue d'atteindre le but ultérieur, soit l'établissement au Canada d'incitatifs fiscaux aux fins de la préservation patrimoniale, lesquels se sont révélés si efficaces dans les autres pays.





Brian Anthony
Directeur général
la fondation Héritage Canada

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

La fondation Héritage Canada a continué en 2002-2003 d'élaborer ses programmes et de relever son image de marque. Au printemps 2003 la fondation a souligné son 30^e anniversaire.

En juin 2002, la fondation Héritage Canada a été l'hôte d'une cérémonie pour marquer l'inauguration officielle de son nouveau siège social au 5, avenue Blackburn à Ottawa. Le président de la Chambre des communes, l'honorable Peter Milliken, de même que d'autres représentants du gouvernement et les deux petites-filles de Billy Bishop, pilote de l'air de la Première Guerre mondiale et ancien résident du 5, avenue Blackburn, étaient présents.

Bien que le Budget fédéral de 2003 ne comporte pas les incitatifs fiscaux prévus, l'engagement de 10 millions de dollars par année au cours des trois prochaines années afin de promouvoir la préservation de bâtiments du patrimoine dans le secteur privé constitue une importante étape.

La fondation Héritage Canada a apporté sa contribution au rapport d'étape du Groupe de travail du Premier ministre sur les questions urbaines. Dans ce rapport, il est recommandé que le gouvernement fédéral accorde des subventions en faveur de la restauration et de la conversion de biens patrimoniaux et élabore des mécanismes qui incitent au réaménagement à des fins commerciales et résidentielles.

En septembre, la conférence annuelle « Pleins feux sur le tourisme patrimonial » a permis de traiter d'un domaine en pleine croissance du tourisme patrimonial : comment présenter le tourisme tout en conservant les endroits historiques. Pour être en harmonie avec la conférence, un rapport de recherche complet intitulé *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource touristique* a été publié au cours de l'été.

À l'automne 2002, la fondation a lancé le nouveau programme Portes ouvertes Canada afin d'encourager les collectivités de partout au Canada à faire de Portes ouvertes un événement d'envergure nationale. Un nouveau site Web a été élaboré pour aider les groupes communautaires à organiser leurs événements.

En concomitance avec la Fête du patrimoine 2003, le thème de la trousse éducative annuelle de la fondation a été le patrimoine municipal du Canada. La trousse éducative *Le patrimoine de notre ville* a été distribuée aux écoles et bibliothèques partout au Canada et peut maintenant être obtenue au moyen du site Web de la fondation à l'intention des jeunes.

Le Programme de conservation de monuments permet à l'heure actuelle d'apporter de l'aide à six projets. Ceux-ci sont : la Cathédrale St. Ninian's d'Antigonish (N.-É.), en détérioration; l'église anglicane St. John's de Lunenburg (N.-É.), endommagée par un incendie; l'édifice Wild Goose (Johnson-Palmer) de Bathurst (N.-B.), vacant; le silo à céréales Paterson au lieu historique national des silos d'Inglis, à Inglis (Man.); le canal Galop abandonné et la rive nord de la Voie maritime du Saint-Laurent; ainsi que l'église catholique St. Brigid's à Ottawa (Ont.).

La fondation Héritage Canada a été honorée de contribuer à la fête du jubilé d'or de la Reine en remettant des Médailles du jubilé à 20 Canadiens pour souligner leur travail remarquable en conservation du patrimoine au cours du règne de Sa Majesté.

Veronica Vaillancourt, directrice des Communications et membre estimée de l'équipe, a pris sa retraite après avoir passé 16 ans à la fondation.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

Tout au long de l'année, la fondation Héritage Canada a poursuivi son travail essentiel de diffusion du message relatif à la préservation du patrimoine, tant dans ses relations avec tous les paliers des gouvernements que dans un contexte élargi.

La fondation a continué de rencontrer à intervalle régulier les fonctionnaires fédéraux au sujet de l'élaboration continue de l'Initiative des endroits historiques et de questions connexes, notamment le traitement fiscal des biens patrimoniaux et le besoin et le rôle d'une fiducie nationale au Canada. En réponse au document de discussion – « Vers une nouvelle loi : Pour protéger les endroits historiques au Canada » – publié par le ministère du Patrimoine canadien à la fin de 2002, Héritage Canada a présenté un mémoire en mars 2003, qu'elle a distribué à grande échelle aux ministres provinciaux et territoriaux responsables du patrimoine, ainsi qu'aux maires des municipalités clés. De plus, la fondation a présenté un mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes et a comparu devant ce même Comité au cours de ses consultations prébudgétaires. Dans son rapport de novembre 2002 au ministre fédéral des Finances, le Comité a exprimé une fois de plus son appui solide aux programmes de la fondation Héritage Canada.

Au cours de l'année, la fondation a poursuivi son travail pour tenter d'empêcher la démolition de biens patrimoniaux. De concert avec les groupes locaux et les organismes provinciaux et territoriaux du patrimoine, la fondation a donné de l'information, des conseils et du soutien, et est intervenue le cas échéant afin d'éviter la perte de bâtiments patrimoniaux. La perte de l'édifice municipal à Truro (Nouvelle-Écosse), démoli par l'administration municipale en dépit de la préoccupation manifeste de la collectivité, de l'organisme provincial du patrimoine et de la fondation, est insensée et inutile. Quant au Couvent du Sacré-Cœur à Bathurst (N.-B.), il a été démoli simplement pour faire place à un stationnement! Le conseil municipal de Bathurst a approuvé cette démolition, même si son propre comité du patrimoine recherchait des manières de sauvegarder le bâtiment en pierres qui datait du XIX^e siècle. En dépit des exhortations de la fondation et d'une offre privée pour acheter et restaurer l'école St. Mary's à Calgary, le bâtiment qui datait de 1909 a été démoli. Au Yukon, bien que le Bâtiment de l'ancienne administration territoriale (Old Territorial Administration Building) à Dawson City ait été désigné lieu historique national, la maison historique Sewell à Whitehorse, qui datait de 1903, a été passée au bulldozer accidentellement et l'avenir du quai couvert de la White Pass and Yukon Route demeure incertain.

COMMUNICATIONS

Magazine

En 2002-2003, Carolyn Quinn a pris la relève de Veronica Vaillancourt, à la retraite, à titre de rédactrice en chef du magazine *Patrimoine*. Au cours de l'année, le magazine trimestriel a présenté des articles sur la chapelle funéraire Papineau et le manoir de Louis-Joseph Papineau à Montebello (numéro du printemps 2002), deux paysages culturels de la Nouvelle-Écosse : un cimetière à Yarmouth et un parc à Truro, de même qu'à l'architecture acadienne à Port-Royal (numéro d'été 2002), le programme Portes ouvertes Canada et l'architecture géorgienne à Halifax ont été mis en évidence dans le numéro d'automne 2002, tandis que le patrimoine de nos bâtiments municipaux d'un point de vue historique et moderne a été exposé en détail dans le numéro d'hiver 2003.

Autres publications

Un rapport de recherche a été produit dans le cadre de l'intérêt fondamental que porte la fondation au domaine du tourisme patrimonial. Le rapport, intitulé *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource*

touristique, a été publié dans l'intention d'aider à l'élaboration de stratégies pour permettre de rehausser l'image de marque des bâtiments et sites du patrimoine au Canada à titre de ressources touristiques.

Les actes complets de la conférence annuelle de septembre 2002, *Pleins feux sur le tourisme patrimonial*, ont été publiés avec l'appui et la participation de la Commission canadienne du tourisme et de l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Le guide pédagogique *Patrimoine : Le patrimoine de notre ville*, a été publié à l'occasion de la Fête du patrimoine 2003.

Les abonnements à la *Revue de presse* bimensuelle, offerte seulement sous format électronique, ont plus que doublé au cours de la dernière année.

Site Web

D'avril 2002 à mars 2003, le site Web de Héritage Canada a reçu en moyenne 6 953 visites mensuelles, soit une hausse de 2 500 visites par rapport à l'an dernier. Le mois de février est celui au cours duquel les visites ont été les plus nombreuses, (8 784), suivies des mois de mars (8 062) et d'avril (7 982) respectivement. La page des Liens du patrimoine a été la plus visitée, suivie de la page principale du Magazine et des pages Quoi de neuf et Les édifices du patrimoine mis en vedette.

Parmi les nouvelles composantes ajoutées au site, il y a les liens au nouveau site Web de Portes ouvertes Canada, le site Web mis à jour de Patrimoine 2003 à l'intention des jeunes, ainsi que la possibilité de faire demande d'une carte MasterCard Mosaik de la fondation Héritage Canada.

PROGRAMMES

Fête du patrimoine

Chaque année, la fondation Héritage Canada entreprend une campagne éducative nationale afin de sensibiliser les Canadiens, plus particulièrement les élèves, au patrimoine architectural et aux endroits historiques du Canada. Le programme porte sur un thème important du patrimoine, illustré sur une affiche bilingue et dans un guide pédagogique d'accompagnement. Aux fins de la Fête du patrimoine 2003, la fondation a publié *Patrimoine 2003 : Le patrimoine de notre ville*, qui met en évidence le patrimoine municipal du Canada : hôtels de ville, bibliothèques, palais de justice, centres d'exposition et complexes sportifs. Lors de la Fête du

patrimoine 2003, l'affiche et le guide pédagogique d'accompagnement de 22 pages *Patrimoine 2003 : Le patrimoine de notre ville*, à l'intention des professeurs, des responsables des mouvements de jeunesse et des organismes patrimoniaux, ont fait l'objet d'un lancement public. Environ 44 000 affiches et 34 000 guides ont été distribués à sept ministères de l'Éducation des gouvernements provinciaux, aux bibliothèques scolaires, aux organismes du patrimoine, aux musées, aux Scouts et Guides ainsi qu'aux autres clubs de jeunes.

Partout au Canada, les collectivités adoptent et promeuvent le thème éducatif de la Fête du patrimoine. La Fête du patrimoine 2003 a fait l'objet d'une couverture médiatique dans plus de 30 journaux partout au pays, et bon nombre d'organismes patrimoniaux locaux et de musées ont célébré l'événement au moyen de diverses activités du patrimoine.

En outre, la page du site Web à l'intention des jeunes a été mise à jour avec des photos et du texte qui ont trait à *Patrimoine 2003 : Le patrimoine de notre ville*.

Distinctions

Le but du Programme de distinctions de la fondation Héritage Canada est de reconnaître et de célébrer l'excellence des personnes et des groupes dans le domaine de la préservation du patrimoine, cette exemplarité s'incarnant dans les réalisations ou des projets en harmonie avec la mission, la philosophie et les principes directeurs de Héritage Canada.

La ville de Saint John (Nouveau-Brunswick) a reçu le prestigieux Prix du prince de Galles de 2002. À titre de municipalité la plus ancienne au Canada (1785), Saint John compte le plus grand nombre d'exemples d'architecture commerciale du XIX^e siècle demeurés intacts au pays. Au cours des 20 dernières années, la ville a poursuivi l'élaboration de politiques et de programmes du patrimoine efficaces, ce qui lui a valu la réputation de « pionnière de la reconnaissance et de la préservation du patrimoine ».

M. Michael McMordie, directeur du Programme de l'environnement et des ressources à l'Université de Calgary, a reçu le Prix Gabrielle-Léger. M. McMordie a été membre du conseil et président sortant de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, et l'un des fondateurs des Archives architecturales du Canada. Depuis 1998, il est président du Calgary Civic Trust.

Le Heritage Trust of Nova Scotia a reçu le Prix du lieutenant-gouverneur pour le succès remarquable

qu'il a obtenu en ce qui a trait à l'éducation et à la défense des intérêts du public – « établissant un équilibre entre les deux d'une manière exemplaire ».

La fondation Héritage Canada s'est jointe à la Pier 21 Society de Halifax (Nouvelle-Écosse) afin de remettre à M^{me} Ruth M. Goldbloom, O.C., un Prix d'excellence pour son importante contribution à la préservation du Quai 21, lieu historique national.

Jeunesse Canada au travail

Au cours de l'été 2002, la fondation Héritage Canada a administré des contributions dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine (JCT) pour la sixième année. La fondation a approuvé 87 projets d'emploi d'été du domaine patrimonial, dont 44 étaient des projets de l'été précédent. La fondation a permis un financement d'environ 250 000 \$. Le programme JCT, qui fait partie de la Stratégie emploi jeunesse du Canada, est financé par le ministère du Patrimoine canadien.

Le personnel de Héritage Canada continue de donner la priorité à l'accessibilité aux employeurs et aux étudiants et à la prestation d'orientation professionnelle. Parmi les projets qui ont fait l'objet d'un suivi par des visites sur les lieux, il y a le Musée vivant des Prairies (Living Prairie Museum) à Winnipeg, la fondation du Black Watch du Canada à Montréal, la Commission des parcs du Saint-Laurent à Morrisburg et le lieu historique national du moulin à bois McLean à Port Alberni.

Les projets de Jeunesse Canada au travail ont donné lieu à bon nombre de cas de réussites, tant chez les employeurs que chez les étudiants. De nombreux employeurs ont fait valoir qu'ils n'auraient pu créer les postes à l'intention des étudiants ni terminer des projets importants sans l'appui que permet le programme JCT. Peter Haughn, directeur adjoint de la ville de Lunenburg (N.-É.) a écrit : « Le programme constitue un avantage considérable pour l'étudiant et notre collectivité. L'étudiant a été sensationnel et a appris beaucoup. Nous sommes particulièrement enchantés de l'orientation que la fondation Héritage Canada nous a donnée tout au long de l'été. »

Rayonnement

« Pleins feux sur le tourisme patrimonial » a été le thème de la conférence annuelle de septembre dernier à Halifax. Les délégués ont eu la possibilité de faire eux-mêmes la découverte de certains sites touristiques des Maritimes et d'en apprendre sur les nouvelles ten-

dances et questions relatives à la commercialisation et à la présentation du tourisme patrimonial. Le tourisme culturel constitue 43 % du marché touristique au Canada et cette proportion continue de croître. Parmi les présentateurs à la conférence, il y a eu des représentants de la Commission canadienne du tourisme, de Parcs Canada, du National Trust for Historic Preservation des États-Unis, du Club de produits des phares dans les Maritimes, de l'entreprise de visites guidées Paysages culturels canadiens (Canadian Cultural Landscapes) et de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Par ce programme de rayonnement, les membres du personnel ont pris part à des conférences, des ateliers et d'autres événements, leur permettant de présenter des articles, de consulter et d'apporter leur soutien ou d'intervenir dans le cas des lieux du patrimoine menacés. Au cours de l'année, les membres du personnel ont exposé ou présenté des articles à deux établissements d'envergure : l'Association canadienne de l'immeuble et Construct Canada. Avec plus de 900 exposants et de 20 000 visiteurs, Construct Canada est le plus grand salon au pays pour les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs et les promoteurs. De plus, la fondation a pris part à la table ronde : « The Great Heritage Oxymoron: Quality Heritage Restoration Projects and Financial Viability » (Les grands aspects contradictoires du patrimoine : les projets de restauration de qualité du patrimoine et la viabilité financière). En outre, les membres du personnel ont pris part aux conférences de la fondation Rues principales, du Collège canadien des enseignant(e)s et du Québec Anglophone Heritage Network. Plusieurs articles relatifs au patrimoine ont également été présentés aux organismes locaux et provinciaux.

En mai 2003, le directeur général de la fondation a été invité à assister au tout premier Forum nord-américain sur la conservation du patrimoine (North American Forum on heritage preservation). Organisé par le National Trust for Historic Preservation, le forum de deux jours qui a eu lieu à Washington D.C. comportait des représentants de Héritage Canada, du National Trust for Historic Preservation, du chapitre américain du Conseil international des monuments et des sites, et de l'Institut national de l'anthropologie et de l'histoire du Mexique.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

À l'automne 2002, la fondation Héritage Canada a dévoilé sa nouvelle initiative Portes ouvertes Canada.

Conçus pour accroître la reconnaissance publique du milieu architectural local et l'appui du public à la préservation du patrimoine, les programmes de type Portes ouvertes sont des activités communautaires qui donnent un libre accès sans frais aux bâtiments d'importance architecturale et historique auxquels le public n'a pas habituellement accès. Le rôle de premier plan de la fondation porte sur la promotion et l'information. Le logo et le mot-symbole de Portes ouvertes Canada ont été dévoilés à la conférence annuelle de la fondation à Halifax en septembre 2002, et les premières parties du site Web de Portes ouvertes Canada ont été lancées. De plus, on a commencé le travail aux documents conçus pour aider les groupes communautaires à organiser ces événements.

Au cours de l'année 2002-2003, on a commencé le travail d'établissement des pratiques communautaires optimales dans le domaine de la préservation du patrimoine, dans l'optique de publier un guide à l'intention des administrations municipales et des groupes patrimoniaux locaux. De plus, la fondation a entrepris d'établir les bases aux fins d'une autre (ou de d'autres) publication(s) à l'intention du milieu local, qui met en évidence des questions telles que la cause économique de la préservation du patrimoine, le tourisme patrimonial, la préservation patrimoniale dans la collectivité environnementale ou à « croissance intelligente » et durable, et la défense du patrimoine à l'échelle locale.

La fondation Rues principales, entreprise filiale de la fondation Héritage Canada, a assuré la prestation de services du projet Rues principales à neuf municipalités : huit au Québec et une (Dieppe) au Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, 40 municipalités prennent part à des projets triennaux (www.fondationruesprincipales.qc.ca).

PROPRIÉTÉ

La fondation a continué d'apporter son appui à cinq biens historiques : la maison Runciman à Annapolis Royal (N.-É.), de 1817; la chapelle Papineau à Montebello (Qc), de 1851; la maison Myrtleville à Brantford (Ont.), de 1837-1838; et les bureaux de la fondation Rues principales, situés au 11, rue de l'Ancien-Chantier à Québec, de 1670. En outre, la fondation Héritage Canada possède le bâtiment patrimonial du 5, avenue Blackburn à Ottawa, construit en 1906, là où son siège social est maintenant établi en permanence.

LES ÉTATS FINANCIERS

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

au 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
À court terme	677 \$	511 \$
Placements	16 179	20 773
Immobilisations	61	57
Propriétés du patrimoine	1 267	1 267
	18 184 \$	22 608 \$
PASSIF		
À court terme	237	203
Hypothèque à payer	26	35
	263	238
ACTIF NET		
Dotation	16 180	16 180
Ne faisant pas partie de la dotation	1 741	6 190
	17 921	22 370
	18 184 \$	22 608 \$

Rapport du vérificateur sur les états financiers condensés

Aux membres de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine :

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine au 31 mars 2003 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 8 mai 2003. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Ottawa, Canada
le 8 mai 2003

Selovite & Touche s.r.l.
Comptables agréés

Commentaires de la direction au sujet des états financiers

Les répercussions continues du terrorisme, de la guerre et des scandales dans la comptabilité ont accru la chute des marchés partout dans le monde et notre portefeuille diversifié d'investissements en a subi les contrecoups, comme la plupart des autres fonds d'investissements. Les marchés ont amorcé une remontée à la fin de l'année, mais nous avons été contraints de réduire le montant de nos investissements de 3 millions de dollars supplémentaires.

Recettes

Nos recettes de fonctionnement ont augmenté encore une fois cette année, surtout en raison des recettes produites par notre filiale, la fondation Rues principales.

Dépenses

Nous avons tenté de maîtriser nos dépenses d'exploitation tout en attendant la reprise des marchés. Nous avons rédigé un article de recherche bien accueilli, à l'appui du thème du tourisme patrimonial de notre conférence, et nous avons poursuivi le travail auprès du ministère du Patrimoine canadien à propos de l'Initiative des endroits historiques.

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES REVENUS,
DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 mars 2003
(en milliers de dollars)

	2003	2002
REVENUS		
Opérations		
Contrats	593 \$	484 \$
Contribution de JCT	250	255
Cotisations des membres	78	76
Conférences et symposiums	47	46
Subventions	81	92
Propriétés	18	18
Dons et legs	7	14
Publications	1	2
Autres	5	5
	1 080	992
Placements (perte)	(2 961)	825
Total des revenus	(1 881)	1 817
DÉPENSES		
Mise en valeur du patrimoine des collectivités et réseau	830	834
Gestion et administration	767	767
JCT	250	255
Politiques et programmes	217	227
Publications	187	159
Propriétés	157	118
Conseil d'administration	86	94
Communications	74	32
Total des dépenses	2 568	2 486
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(4 449)	(669)
ACTIF NET		
Ne faisant pas partie de la dotation, au début	6 190	6 859
Ne faisant pas partie de la dotation, à la fin	1 741	6 190
Dotation	16 180	16 180
Total actif net	17 921 \$	22 370 \$

FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS

La fondation Héritage Canada est une association nationale de bienfaisance enregistrée (11923 7477 RR0001). Elle a été constituée en 1973 auprès des autorités fédérales à titre d'organisme non gouvernemental appelé à encourager la protection et la promotion du patrimoine bâti, naturel, historique et paysager au Canada.

Régie : Le conseil d'administration d'Héritage Canada se compose de douze représentants respectifs des provinces et des territoires élus par les membres de l'organisme.

Programmes : Les programmes d'Héritage Canada entrent dans deux secteurs d'activité, ceux des communications et des projets de démonstration.

PROGRAMME DE COMMUNICATIONS

Publications : Le magazine trimestriel *Patrimoine; le Rapport annuel*; le rapport de recherche *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource touristique*; ainsi que les actes de la conférence annuelle *Pleins feux sur le tourisme patrimonial*.

Site Web : Le site Web bilingue de la fondation au www.heritagecanada.org donne des renseignements mis à jour dans plusieurs sections : Quoi de neuf, les édifices du patrimoine mis en vedette, les communiqués, ainsi qu'une Revue des médias bimensuelle. Le site met également en vedette la liste complète du Répertoire du patrimoine. Parmi les nouvelles composantes ajoutées au site, il y a les liens au nouveau site Web de Portes ouvertes Canada (www.portesouvertescanada.org); le site Web mis à jour de Patrimoine 2003 à l'intention des jeunes; ainsi que la possibilité de faire demande d'une carte MasterCard Mosaik de la fondation Héritage Canada.

Défense du patrimoine : Nous collaborons avec tous les paliers de gouvernement à l'amélioration des programmes, des politiques et des lois du patrimoine; nous appuyons la conservation et la gestion éclairée des bâtiments patrimoniaux et des paysages historiques.

Conférence annuelle : Chaque année, nous tenons une conférence où sont exposées et débattues les questions se situant au cœur de la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

Prix : le Prix du prince de Galles, la Médaille Gabrielle-Léger, le Prix du lieutenant-gouverneur, le Prix d'excellence, le Prix de journalisme et le Prix de reconnaissance d'entreprise.

Fête du patrimoine : Nous incitons tous les Canadiens à fêter le patrimoine de notre pays le troisième lundi de février; chaque année, nous produisons une affiche de la Fête du patrimoine consacrée à un thème évocateur de la richesse du patrimoine bâti au Canada ainsi qu'un guide pédagogique destiné aux écoles et aux organismes de la jeunesse tout au long de l'année.

PROGRAMME DE DÉMONSTRATION

Biens : Nous avons la garde de cinq biens : la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) qui date de 1817, les lieux de la fondation Rues principales à Québec, qui datent de 1670; la chapelle Papineau à Montebello (Québec) qui date de 1851; le Musée de la maison Myrtleville à Brantford (Ontario) qui date de 1837; ainsi que le siège social la fondation Héritage Canada à Ottawa (Ontario) qui date de 1906.

Jeunesse Canada au travail : Nous administrons des subventions fédérales qui aident les organismes sans but lucratif à embaucher des jeunes pour qu'ils acquièrent de l'expérience dans divers aspects de la conservation du patrimoine.

Mise en valeur du patrimoine des collectivités : Nous aidons les municipalités à reconnaître et à exploiter les biens et les attraits patrimoniaux au profit de la population locale et des visiteurs.

Recherche et développement : Nous étudions les tendances actuelles et les questions nouvelles, et faisons part de nos conclusions.

HERITAGE
CANADA
FOUNDATION



LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA

Siège social : 5, avenue Blackburn
Ottawa (Ontario) K1N 8A2
Téléphone : (613) 237-1066
Télécopieur : (613) 237-5987
Courriel : heritagecanada@heritagecanada.org
Site Web : www.heritagecanada.org

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA



RAPPORT ANNUEL
2002 - 2003

Couverture: le blason de la fondation Héritage Canada.

La feuille d'érable et les clés ornent l'écu, emblème d'Héritage Canada, qui est surplombé d'un fort à trois tourelles, symbolisant notre patrimoine bâti. L'écu est porté par deux castors, emblème de la persévérance et reconnu par de nombreuses générations comme le symbole du Canada.

La devise latine, *Patrimonii publici propugnatores*, ou « Champions de notre patrimoine », exprime le rôle de protection et de promotion des bâtiments et lieux du patrimoine que joue la fondation Héritage Canada au profit de tous les Canadiens.

